

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

N° D_85_2023 (Service des Affaires Juridiques – Pôle Marchés Publics)

OBJET

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de lancer une procédure de marché public relatif à la fourniture de produits alimentaires pour les animations festives de la ville de Montereau-Fault-Yonne

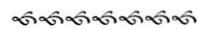
L'an deux mil vingt-trois, le 03 juillet à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 27 juin deux mil vingt-trois et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, Mme MEUNIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JÉGO, Mme PINTO JANEIRO, Mme ZAIDI, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par Mme IVAKHOFF, Mme IN représentée par M. BELEK, Mme LACHEMI représentée par M. REGUIG, M. MALONGA représenté par Mme CORNEILLAN, M. MEBARKI représenté par Mme CHOISY, M. MONIER représenté par M. ESPARRAGA, M. DEYDIER représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

**DATE
D'AFFICHAGE**

04 juillet 2023

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO**NOMBRE DE
CONSEILLERS :**

en exercice

35

présents

27

votants

35

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,
- Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2123-1, R. 2123-1,
- Vu l'avis favorable de la 1^{ère} commission du 27 juin 2023,

Il convient de lancer une procédure de marché public relatif à la fourniture de produits alimentaires et de prestation de service (lot 4) pour les animations festives de la ville de Montereau-Fault-Yonne.

Cette procédure sera décomposée en 4 lots comme suit :

- Lot 1 : Colis de Noël sucré
- Lot 2 : Colis de Noël salé
- Lot 3 : Repas de Noël – Préparation des repas
- Lot 4 : Repas de Noël – Service à table

Ces marchés auront une durée initiale de 12 mois, renouvelable 1 fois, soit une durée de 24 mois au total.

.../...

Le montant global estimatif est de 180 000 € HT pour la durée totale desdits marchés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué, à lancer la procédure de marché public aux conditions ci-dessus détaillées : Fourniture de produits alimentaires et de prestation de service (lot 4) pour les animations festives de la ville de Montereau-Fault-Yonne
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son délégué à signer les marchés à intervenir

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

James CHÉRON